



Beaupréau-en-Mauges

CONSEIL DÉLÉGUÉ DE GESTÉ Réunion du 16 mai 2017

ORDRE DU JOUR

(Présents : P – Excusés : E)

CHAUVIRÉ Alain	P	COUVRAND Erié	P	PETITE Jeanne-Marie	P
POIRIER Isabelle	P	ÉTOURNEUX Delphine	P	PIOU Marcel	P
COURPAT Philippe	P	FEUILLATRE Françoise	P	RAFFEGEAU Annie	P
PITON Liliane	P	GILBERT Francis	P	SAMSON Gérard	P
BESNARD Michel	P	LEBOEUF Sophie	P		
CHAUVAT Sandrine	E	LE PALLEC Marion	P		
MORILLE Jean-Pierre	P	NOEL Alban	P		

Ordre du jour du Conseil Municipal de Gesté	Avis et/ou Commentaires
---	-------------------------

N°	Sujets	
1	Communications du maire	<p>Remise des dictionnaires aux élèves partant pour le collège, le 06 juillet 18h30 au restaurant scolaire. Question : les dicos sont-ils toujours utilisés par les collégiens ? la réponse est oui.</p> <p>Réunion publique le 21/06 à 20h30 à la MCL de Gesté, pour faire le point sur la vie de la commune nouvelle.</p>
2	Point sur les travaux de l'église et retour sur la PO du 1 ^{er} mai.	<p>La société qui a été retenue pour « l'élévateur » de l'église, renonce au marché. Une nouvelle entreprise fait une proposition pour 5500€ de plus. (12K€ environ) Question : est-ce utile d'avoir un élévateur « qui ne servira que très peu » ? le DDTE indique que c'est incontournable. La restauration du clocher : 31K€ Les réseaux : 10K€ Le contrôle des cloches avant remise en marche : 15K€ Les plus-values se chiffrent à 60K€. Cela sera pris sur le budget des investissements de la commune déléguée de Gesté, 30KE non nécessaire pour des volets à la salle de la thévinière et 40KE pour la couverture de l'école Rayneau (intégré au projet de construction)</p> <p>Visite du chantier le 1^{er} mai : 650 personnes sont venus voir la construction. Beaucoup de questions, de la satisfaction et pas de mécontentement exprimé.</p>
3	Chemin piétonnier de la Sanguéze.	<p>Le tronçon « Le gué à la Rigaudière » jusqu'au « Petit Moulin » ouvrira le samedi 03 juin 2017. La Cion « inaugurera » le sentier le lundi 29/05 à 14h30</p>
4	Avancement des dossiers, l'école, la Déchaisière.	<p>Achat « la Déchaisière » - le propriétaire souhaite maintenant vendre et ne plus garder l'usufruit du bâtiment. L'achat se fait sur la base de 385K€ avec une récupération en loyer de 60K€ minimum.</p> <p>Construction de classes à l'école Arthur et Marie Rayneau : le calcul prévisionnel du nombre d'élèves n'est pas simple, car de nombreux paramètres rentrent en ligne de compte. On maîtrise les fratries, on estime les</p>

		<p>naissances et la répartition entre les deux écoles. Construire une classe + une salle de motricité est une évidence, construire une classe complémentaire...c'est une vraie question pour le moment. Les + : le PLU prévoit 14 logements/an, des nouveaux habitants arriveront, des enfants seront scolarisés, aujourd'hui nous sommes à 137 élèves, la question d'une nouvelle classe se pose à partir de 140 élèves. Le delta est faible, il faut prévoir une 2^{ème} classe. Les commissions scolaire et bâtiments se réuniront avec Frédéric Thomas, pour préparer le dossier : réunion à 17h le mardi 6 juin</p>
5	Comptes rendus des commissions.	Besoin de 6 personnes pour des permanences à la fête de la Musique. Vendredi soir 2/06
6	Avis sur le thème : Animation et vie locale	Poser la question aux commerçants de l'intérêt de distribuer le vivre à Gesté, par leur intermédiaire. Donner du flux chez les commerçants. Il est important d'avoir une ou des animations propres à Beaupréau en Mauges, pour que l'entité vive.
7		

Autres sujets		Commentaires	Suivi par...	Fait-le

Séance levée à 22h42